






















Évian-les-Bains

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Bord du lac : trop de camions, mais heureusement quelques pistes cyclables. Gros manque entre Evian et Thonon. Sur les autres axes, pas de pistes ou trop peu et routes étroites, soit peu favorable au vélo. Une voie sûre serait le "Tonkin".
-  pas de changement depuis des années
-  J'ai assisté à une réunion du conseil municipal au cours de laquelle Monsieur le Maire a ironiquement balayé d'un revers de main, une suggestion de créations de pistes cyclables à Evian.
-  Le problème à évian, c'est qu'une route limitée à 70km/h sépare Evian de Publier, avec un trafic assez intense (passage de camion et de bus) rendant la circulation à vélo très dangereuse. D'autant plus en hiver quand la nuit arrive tôt. L'idéal serait de créer une piste cyclable pour relier évian à Publier et Thonon les bains
-  Des places de parking vélo sont en train d'être ajoutées, certaines abritées même. Cela va dans le bon sens et répondait à une demande en zone embarcadère. Bravo donc
-  Evian est certes une ville en pente, mais ce n'est pas une excuse pour ne rien aménager, le VAE facilitant grandement les choses. De plus, on peut privilégier les rues en montée progressive. Oui, il faut un peu plus réfléchir, mais ce n'est pas impossible. D'autre part, la route D1005 avec la commune voisine d'Amphion-les-Bains est un véritable couloir de la mort. Et pourtant, avec un itinéraire cyclable sécurisé sur ce tronçon, de nombreux citoyens iraient à vélo sur Amphion (zone commerciale) et même Thonon. Et pas que pour le loisir, aussi pour le boulot.
-  Aménagement dédié à la voiture uniquement. Le bord du lac pour faire la jonction facilement avec Thonon n'est pas prévu. Si piste cyclable, elle est aussi piétonne... dans les autres communes du Chablais donc difficile d'utiliser son vélo lorsqu'il faut faire attention aux piétons ...
-  en tant qu'utilisatrice de vélo à Evian je préfère circuler le bord du lac que sur la route pour des questions de sécurité même si mon trajet pour rejoindre Neuvecelle est ainsi rallongé. La route est à certains endroits peu adaptés à la circulation à vélo : grille au sol, trous sur la chaussée ou au contraire bosses à plusieurs endroits. Cette route est très fréquentée, été comme hiver et n'est pas favorable à la circulation en deux roues non motorisés (trotinette ou vélo).
-  Beaucoup de progrès à faire pour partager l'espace
-  Non
-  pas de prise en compte des déplacements doux et actifs à Evian
-  Evian est une ville tout voiture
-  Inexistence de pistes cyclables à la sortie d'Evian sur des routes étroites et très fréquentées très dangereuses pour le vélo.
-  Nous sommes censé construire une partie de la ViaRhona dans notre ville... c'est pour quand???
-  On est sur le tout auto donc, prendre son vélo est dangereux
-  nous avons un site naturel magnifique mais impossible de faire une visite tranquillement en vélo.
-  Pas ou peu de pistes cyclables. Aucune piste cyclables pour aller à amphion ou thonon
-  La piste cyclables est toujours sur la gauche des places de parking le long du lac et à droite de la circulation, ce qui est très dangereux aux heures de pointes ou de fortes fréquentations, les deux-roues motorisés roulent sur la piste cyclable. Pas de stationnement sûr pour son vélo.
-  La situation pourrait certes être améliorée dans la ville (des aménagements sont possibles, à cœur vaillant rien d'impossible) mais le projet doit être aussi pensé à l'échelle intercommunale
-  Un schéma de cohabitation vélo voiture entièrement à revoir